

Rationalité et sciences sociales

M. Jon ELSTER, professeur

Leçon inaugurale : *Raison et raisons*

Le 1^{er} juin 2006

Enseignement : Trois conférences sur *La faiblesse de volonté*

Les 6, 13 et 20 juin 2006

La faiblesse de volonté

Première conférence : Qu'est-ce que la faiblesse de volonté ?

« Je vois le bien, je l'approuve, et je fais le mal. »

« Je ne fais pas le bien que je veux, tandis que je fais le mal que je ne veux pas. »

Telles sont, dans la *Médée* d'Ovide et la *Lettre aux Romains*, deux expressions classiques de la faiblesse de volonté, ou l'*akrasia*, le sujet des trois conférences.

On commence par fixer les idées en énumérant un certain nombre d'exemples d'actions — ou d'inactions — qui, d'un point de vue intuitif ou pré-analytique, semblent relever de la faiblesse de volonté.

(i) Chez Médée, il s'agit évidemment d'actions induites par la *passion*. Ici les passions n'incluent pas seulement les émotions mais aussi les états de folie, d'ivresse et d'appétits intenses. Qu'on pense, par exemple, aux voyageurs naufragés dont la soif leur fait boire de l'eau de mer ou de l'urine.

(ii) Autre paradigme important : la *tentation*. Tombant par accident sur un portefeuille plein de billets dans une rue déserte, je succombe à la tentation de m'en emparer.

(iii) Puis il y a la *procrastination*, qui consiste à remettre à plus tard ce que l'on sait devoir faire maintenant, qu'il s'agisse de commencer un régime, de

rompre une liaison, de prendre de l'exercice physique ou de mettre de l'argent de côté pour son vieil âge.

(iv) Un comportement semblable, mais néanmoins différent, est la *non-observance*, que ce soit dans le domaine du traitement médical ou ailleurs.

(v) Le phénomène qui est en quelque sorte l'opposé de la procrastination est l'*impatience*. Supposons que j'achète une bouteille de vin, bon à boire tout de suite, mais qui va s'améliorer avec l'âge. Incapable d'attendre, je l'ouvre tout de suite.

(vi) Ensuite il y a l'*addiction*, que ce soit la toxicomanie ou les « comportements excessifs » que l'on observe chez les joueurs pathologiques ou chez certains internautes.

(vii) Finalement il y a le phénomène plus complexe des comportements excessivement *rigides*. Un matin où je suis un peu indisposé, je sais que je pourrais sans nuire à ma santé ne pas pratiquer mes exercices quotidiens, mais je n'arrive pas à m'en abstenir.

Pour rendre compte de ces actions ou inactions, on s'est proposé de mettre l'accent sur le phénomène de renversement des préférences, en mettant entre parenthèses une tradition philosophique qui veut que la faiblesse de volonté se définisse en termes synchroniques, comme le fait d'agir contre son propre jugement tel que celui-ci est exprimé au moment même de l'action.

Parmi les mécanismes susceptibles d'engendrer la faiblesse de volonté, on s'est penché sur les mécanismes suivants :

- l'escompte hyperbolique du futur,
- les déclencheurs : perceptuels, cognitifs ou internes,
- les motivations viscérales : les émotions et les appétits.

On a essayé de démontrer que ces mécanismes permettent de rendre compte de toutes les intuitions pré-analytiques, sauf peut-être le cas de « tentation à froid » (dont l'existence reste pourtant à démontrer) et la rigidité (qui va pourtant s'expliquer comme une pathologie de la réponse à la faiblesse de volonté). En conclusion, on s'est penché sur la question suivante : la faiblesse de volonté s'explique-t-elle principalement par la *personne* ou par la *situation* dans laquelle cette personne se trouve ?

Deuxième conférence : Réponses individuelles à la faiblesse de volonté

Un agent sophistiqué, qui est conscient de ses tendances akratiques, aura intérêt à s'en protéger. La maîtrise de soi, qui consiste souvent, de façon prosaïque, à simplement limiter les dégâts, dispose de deux outils distincts : les dispositifs intrapsychiques et les dispositifs extrapsychiques. Parmi les premiers, on cite souvent l'effort, comme si le contrôle de soi se faisait par la mobilisation d'une sorte de muscle mental. Ce langage pourtant n'est que métaphorique. Depuis des millénaires, on s'efforce de le dé-métaphoriser, sans succès.

On s'est limité à deux mécanismes intrapsychiques qui ont le mérite de la transparence. Il s'agit dans les deux cas de réactions stratégiques à l'escompte hyperbolique. D'une part, le « moi présent » peut concevoir les « moi futurs » comme des *adversaires* dont il faut réduire la capacité de nuire. D'autre part, il peut les concevoir comme des *alliés* dont il s'agit d'assurer la coopération pour le bénéfice de tous.

Tandis que le premier mécanisme est surtout d'intérêt théorique, le second est d'une très grande importance pratique. C'est un mécanisme qui dépend du fait que souvent le choix entre une petite récompense immédiate et une récompense plus importante mais différée se présente un nombre plus au moins indéfini de fois. Chaque soir, j'ai le choix entre regarder un film de série B à la télé à une heure du matin ou remplir efficacement mes devoirs le lendemain. Chaque matin, j'ai le choix entre me lever tôt et faire un peu de gymnastique ou somnoler encore une demi-heure dans mon lit. À chaque déjeuner, j'ai le choix entre commander un dessert ou m'en abstenir. Si ces décisions répétées sont prises de façon isolée, j'opterai toujours pour la récompense immédiate. Si pourtant je vois les choix comme liés entre eux, au sens où le choix aujourd'hui de la récompense immédiate prédit le même choix pour demain, l'importance de l'enjeu facilite le choix de la récompense différée. L'inconvénient des « lois privées » que s'impose ainsi l'individu est de favoriser une certaine rigidité du comportement, puisque toute violation de la règle serait perçue comme un signe annonciateur de violations futures.

Parmi les mécanismes extrapsychiques, le paradigme est celui d'Ulysse qui, à l'approche de l'île des Sirènes, il se fit lier au mât afin de se rendre incapable de répondre à leur chant. Quand le général de Gaulle a voulu arrêter de fumer, il l'annonça à tous ses proches afin de rendre plus coûteuse et donc moins probable une rechute éventuelle. Sénèque note que « ceux qui portent mal le vin et qui craignent la pétulance et la témérité où l'ivresse les jette, recommandent à leurs gens de les emporter de la salle du festin. Les personnes qui ont éprouvé qu'elles se maîtrisent peu dans la maladie défendent qu'on leur obéisse dans cet état ».

Parmi ces mécanismes, on a distingué les stratégies suivantes :

- éliminer certaines actions de l'ensemble des actions faisables,
- se dérober à la connaissance de certains faits,
- se dérober à certaines situations,
- rendre certaines actions plus coûteuses,
- récompenser davantage certaines actions,
- différer la récompense de certaines actions,
- changer l'évaluation des biens futurs.

Troisième conférence : Réponses institutionnelles à la faiblesse de volonté

Un individu qui adopte une des stratégies énumérées ci-dessus peut se faire assister par une institution. Certaines caisses d'épargnes américaines, « Christmas

Saving Clubs », facilitent l'épargne des individus pour la fête de Noël en leur proposant la possibilité de déposer leurs économies dans un compte qui reste bloqué jusqu'à cette date. Dans la troisième conférence, il a été question des contraintes qu'imposent les institutions soit aux individus soit à la collectivité. L'instrument principal des réponses institutionnelles est la loi, qu'elle soit pénale, civile, ou constitutionnelle.

Le but principal de la loi pénale est de contrecarrer, par les peines, les préférences permanentes des individus plutôt que de faire obstacle à leurs préférences temporaires. Pour atténuer l'effet de ces dernières, la loi civile apparaît comme le moyen privilégié. Il arrive en effet souvent que l'État impose aux citoyens des délais ou de périodes d'attente dans le but de les protéger contre leurs impulsions émotionnelles. On a cité notamment l'imposition d'un délai de réflexion avant :

- l'achat d'armes meurtrières,
- le mariage,
- le divorce,
- l'interruption volontaire de grossesse,
- la stérilisation volontaire.

Le dernier sujet abordé dans ces conférences fut la loi constitutionnelle conçue comme un moyen d'auto-paternalisme collectif. Selon une conception classique, une constitution est une législation faite par Pierre sobre pour le bénéfice de Pierre ivre. On a objecté que cette métaphore est doublement inadéquate. Le Pierre qui légifère n'est pas forcément ou même typiquement sobre, et le Pierre pour qui il légifère n'est pas forcément ou même typiquement ivre. L'histoire des constitutions montre en effet qu'à peu d'exceptions près, l'écriture de ces documents s'est faite sous l'empire de passions très fortes. En France, en 1789, les soldats de Louis XVI, les brûleurs de châteaux et les foules parisiennes jetèrent, à des époques successives, la terreur au sein de l'Assemblée constituante. En 1848, la terreur inspirée par les foules parisiennes contribua également à la forme finale de la Constitution. En 1958, ce fut le tour des généraux d'inspirer la terreur.

Inversement, ce dont il faudra se protéger n'est pas forcément la passion des régimes post-constitutionnels. Il est tout aussi important de mettre en place des dispositifs qui empêchent le gouvernement de se servir de son pouvoir pour se maintenir en place. L'indépendance de la Banque centrale se justifie ainsi par le fait que si la politique monétaire est directement sous le contrôle du gouvernement, celui-ci sera en permanence tenté de s'en servir à des fins partisans et à court terme. Paradoxalement, même quand le but unique du gouvernement est de promouvoir le bien commun, l'abdication par le gouvernement du contrôle direct de la politique monétaire peut s'imposer.